**A71.**

|  |  |
| --- | --- |
| *Ferdinand an Margareta.* | *1524 Juni 8. Stuttgart.* |

1. Empfing ihr Schreiben vom 28. Mai. Nachrichten von Karl. 2. Wünscht Mitteilungen über die Sendung des EB von Kapua. 3. Erbeinigung mit der Schweiz. Aufforderung zur Beitragsleistung. 4. Seine bevorstehende Abreise nach Österreich.

1. Has received her letter dated May 28. News from Charles. 2. Requests information regarding the deployment of the Archbishop of Capua. 3. Hereditary alliance with Switzerland. Demand for contribution. 4. His impending travels to Austria.

Lille, Arch. Département. Lettres missives, portf. 48. Original.

Druck: Familienkorrespondenz Bd. 1, Nr. 71, S. 136-138.

1] Mme, j’ai receu vostre lettre du 28e de mai passé ensemble ung pacquet de l’empereur monsr, par lequel sa mte m’avertit de sa bonne santé, prosperité et bonnes nouvelles et me semble par ses lettres qu’il y ait quelque apparence de treves, si ce n’est, que ayant entendu du bon subces des affaires d’Ytalie, il veulle change d’opinion et poursuir sa bonne fortune.

2] Quant à l’archevesque de Capue, je vous prie, mme, que, quant serez averti de son besoingne en Angleterre, me vouloir participer de ce qu’il y aura fait.

3] Touchant la ligue hereditaire avec les Suisses, vous avise, mme, que pour ma part ai fait provision et paiement de la moitié de la pension de deux années que monte à 2700 florins d’or. Si vous trouvez, mme, que ce soit le prouffit et seurté de vostre conté de Bourgoigne, ferez bien de faire le semblable paiement et si j’ai laissé à vous plustost faire responce en cest affaire a esté pour ce que estimoie, veu que si souvent le vous avoie escript et averti que desia en eussies de vostre part fait la provision y neccessaire.

4] Des nouvelles de pardeça il n’y a, mme, chose, sinon, que consideré les grans affaires qu’ai en Austrice tant a cause de la guerre contre le Turc comme d’autres choses, m’est neccessaire tirer celle part, et j’espere partir à l’aide de dieu deans quinze jours. A tant mme, ma bonne tante, je prie dieu qui vous doint bonne vie et longue.

De Stocquart, ce 8e de jung ao 24.

Vostrea) bon et humble nepveur

Ferdinandus.

1] Der Brief Mg’s vom 28. Mai nicht aufzufinden.

2] Die Sendung des EB von Kapua, Nikolaus von Schönberg, zum Kaiser usw. wird bereits in Nr. A69 erwähnt. Er wurde auch nach England geschickt, da dieses „am wenigsten sachliche und ernstgemeinte Absichten bei der Sache habe und darum viel leichter als die beiden anderen für den Frieden zu stimmen sein dürfte“. St. Ehser, Histor. Jahrb. 6, S. 572, 574. — Nikolaus, der am 15. April nach Burgos (Villa, S. 185) und Mitte Mai nach London kam, traf am 16. Juni bereits in Rom ein. Seine Mission verlief erfolglos. Pastor 4, 2, S. 181.

3] In der Sache der schweizerischen Erbeinigung schrieb Mg am 21. Februar 1524 aus Mecheln an K: „II [Ferdinand] m’escripvoit aussi de la pencion des Suisses, comme si elle deust estre à vostre charge. Je l’en renvoye au viconte Hannart et que de lui a esté à l’accord de lad. pencion. Il entendera que elle soit à sa charge et ainsi le m’a declairé led. viconte, combien que puis son partement Villingher en ait autrement escript au conte Hoochstrate.“ In einer Nachschrift fügt Mg folgende Mitteilung bei: „Monsr m’escript qu’il ait communiquer aud. Hannart de la pencion des Suisses et. que de lui il n’ait entendu chose, par laquelle il ait peu cognoistre que la pencion des Suisses doie tourner à sa charge, mais qu’il ait recouvré les lettres de la constitucion de lad. pencion, les ait fait visiter par aucuns de son conseil et que ceulx de la lui aient declaré qu’il n’y soit en riens tenu. Et affin que j’entende le semblable, m’a envoyé le double desd. lettres. Lesquelles que ceulx de vostre conseil les puissent entendre, j’ai ordonné translater en François pour ce fait les veoir et entendre les vous envoyer et nostre advis.“ (Wien, St.-A., Belg. PA. 16. Original). — K befahl dann in einem Schreiben aus Burgos vom 23. März: „Et quant à la seurté et entretenement de la lighe hereditaire que j’ai avec lesd. des lighes pour mes maisons d’Austrice et de Bourgoingne, laquelle bien entretenue seroit en satisfaisant au deu de la pension à eulx accourdée à cause de lad. lighe, vous vouldroie prier pour le bien principal de ceste affaire que incontinent faictes donner ordre pour le paiement de ce qu’en pourroit toucher à cause de vostred. Bourgoingne et au semblable faire solliciter vers mon frere, l’archiduc, pour sa porcion de nostre maison d’Austrice dont vous lui pourrez escripre et pourveoir de sorte que à faulte de ce par diversité de temps et grosse somme qui croit par arceraiges inconvenient n’en advienne.“ (Ebenda, Konz.) Doch die burgundischen Stände und Mg selbst sträubten sich gegen jede Beitragsleistung. „Non feroient ilz à la pencion des Suisses et aussi, comme j’entens ni sont ilz tenus ne feust le conté Bourgoingne à rate avec les pays d’Austrice. Ce que monsr vostre frere ne Salamanca ne veullent entendre, quelque chose que led. viconte, comme il m’escript, leur ait sceu dire ou remonstrer.“ schreibt Mg am 4. April aus Mecheln an K (ebenda, Original).

4] a) von vostre an eigenhändig.